



Sans augmentation des impôts

En mars dernier, le conseil municipal a adopté son budget pour l'année 2021. En équilibre à 10 millions d'euros cumulés pour le fonctionnement et l'investissement, il a été élaboré dans un contexte délicat.

En effet, la crise sanitaire, si elle a conduit à des réductions de dépenses au cours de l'année 2020 (annulation des spectacles de la saison culturelle, report de travaux prévus au printemps dernier, etc.); a aussi conduit à de très fortes réductions de recettes. C'est ainsi, par exemple, que la fermeture du restaurant scolaire durant plus de trois mois a généré un déficit de plus de 80 000 euros. Les activités des centres de loisirs, des accueils périscolaires, du multi-accueil ont connu elles aussi d'importants déficits.

Tous ces déséquilibres, ajoutés aux ajustements de la loi de finance 2021 du gouvernement, ont contraint la municipalité à devoir élaborer un budget rigoureux. Il nous a fallu contenir les dépenses pour ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts contrairement à ce que bon nombre de communes françaises ont choisi.

Alors, nous gardons et nous garderons le cap pour engager tous les projets que nous vous avons proposés pour ce mandat. Dès cette année, ce sera le cas avec les travaux de la future Maison de la petite enfance qui s'engagent, avec l'extension du complexe sportif des Genêts et avec le lancement du projet d'une nouvelle école.

Et puis, comme semble l'oublier notre opposition, un mandat dure six ans ! Nous avons à cœur de développer toutes nos propositions et celles qui n'ont pas encore vu leur déploiement le seront dans les mois qui viennent. Nous travaillons déjà à la mise en place de la tarification de la restauration scolaire à un euro pour les familles les plus modestes : cela sera opérationnel pour la rentrée 2022.

Pour le Groupe majoritaire, Christine Siquin.